

ASQUALAB

ASSURANCE QUALITE DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE

Engagement de la direction

L'association Asqualab propose à ses adhérents, biologistes médicaux hospitaliers et privés, des programmes d'évaluation externe de la qualité (EEQ) ainsi que des programmes de contrôle interne de qualité couplés à une comparaison interlaboratoires (CIQ-CIL) des résultats des examens de biologie médicale conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de l'accréditation obligatoire par le COFRAC des examens pratiqués dans les Laboratoires de Biologie Médicale en suivant les normes NF EN ISO 15189:2012 et NF EN ISO 22870:2017 (pour la biologie délocalisée), la participation à des évaluations externes et la pratique d'un contrôle de qualité interne constituent une des exigences essentielles.

Dans ce but, l'association conçoit, met en œuvre, fournit des programmes de contrôle de qualité des examens de biologie médicale et effectue le traitement, l'exploitation, l'évaluation, la communication et le suivi des résultats obtenus.

Les relations avec les participants sont décrites dans une charte qui rassemble les engagements de l'association relatifs au respect de l'éthique professionnelle.

D'autres activités y sont associées, telles que des consultations et des formations.

La participation à des manifestations professionnelles des membres du conseil d'administration permet d'assurer un lien étroit avec les participants pour faire évoluer les pratiques et innover en ce domaine.

Pour satisfaire au mieux les exigences de ses adhérents, les dirigeants de l'association ont souhaité faire certifier le système de management de la qualité. La certification de la structure a été obtenue en 2009, conformément à la norme NF EN ISO 9001:2008. La certification a été renouvelée en 2018 en conformité avec la norme ISO 9001 : 2015.

Comme promoteur de cette démarche, je m'engage personnellement à veiller à la mise en œuvre des exigences qualité ainsi définies et à faire appliquer celles de la norme ISO/CEI 17043:2023 en vue de l'accréditation par le COFRAC des différents programmes d'EEQ développés, à y faire adhérer l'ensemble du personnel salarié et bénévole et à en vérifier régulièrement les résultats.

Michel VAUBOURDOLLE

Président de l'association Asqualab

